



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Je soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

Que le Conseil siègera en séance spéciale à la Salle du Conseil, au 3 chemin de Hatley ainsi que par visioconférence Zoom, simultanément diffusée sur le site internet de la Municipalité, le mardi 21 décembre 2021 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations en période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Donné à Compton, ce 10 décembre 2021

Philippe De Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier